



Communiqué de presse commun

Paris, le 17 octobre 2013

Aides humaines aux personnes handicapées : en finir avec les restes à charge insupportables

Les membres d'Handéo demandent la prise en compte
des conclusions de son étude

Parce que l'offre adaptée à leurs besoins spécifiques est très insuffisante, les personnes handicapées ne peuvent vivre « comme tout le monde ».

Pour la première fois, l'étude publiée aujourd'hui par Handéo « services à la personne en situation de handicap : quels coûts ? » objective la faiblesse des moyens mobilisés pour répondre aux besoins des personnes handicapées vivant à domicile.

Elle éclaire notamment sur le reste à charge payé par les personnes dont l'importance ne leur permet pas de bénéficier des droits ouverts en matière de compensation et compromet la réalisation de leur projet de vie.

Il est temps d'agir et de se mobiliser pour en finir avec ce reste à charge et pour que les personnes en situation de handicap puissent recourir à des services qui répondent pleinement à leurs besoins.

Lors du récent Comité Interministériel du Handicap, le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault a confié à François Chérèque l'animation d'un groupe de travail visant à évaluer les difficultés, notamment financières, des personnes handicapées en situation de précarité et à identifier les freins spécifiques dans l'accès aux droits sociaux. Cette évaluation ouvre une vraie opportunité de débat devant déboucher sur des solutions rapides dont l'augmentation du tarif horaire de la prestation de compensation du handicap (PCH).

En outre, la fourchette de coût que l'étude met en avant constitue un minimum, compte tenu des besoins de revalorisation des rémunérations dans le secteur et des niveaux de dépendance de plus en plus importants des personnes handicapées à domicile.

L'accès à une prestation adaptée pour toute personne handicapée quelles que soient ses ressources, la nature et l'importance de ses besoins, est un levier essentiel pour une réelle inclusion sociale.

Dossier de presse de l'étude [disponible ici](#)

Contacts presse fondateurs et associés :

AFSEP : Marie-Laure Van Obbergen – 05.34.55.77.00 - marie-laure.vanobbergen@afsep.fr

APAJH : Sophie Lemaire – 01.44.10.23.48 - s.lemaire@apajh.asso.fr

APF : Yann Beauson - 01.40.78.69.44 - yann.beauson@apf.asso.fr

FEGAPEI : Florence Puig – 01.43.12.19.19 – florence.puig@fegapei.fr

FFAIMC : Michèle Baron – 04.72.84.22.31 - ffaimcsiege@wanadoo.fr

FISAF : Danielle Narcam – 05.57.77.48.34 – d.narcam@fisaf.asso.fr

Intégrance : Isabelle Tréquilly – 01.44.92.58.10 - relationspresse@integrance.fr

Paul Guinot : Hamou Bouakkaz – 01.46.78.01.00 – paulguinot@guinot.asso.fr

Trisomie 21 France : Elodie Doreau – 01.82.73.01.67 – edoreau@trisomie21-france.org

UNAFTC : Marie-Christine Cazals – 01.53.80.66.03 - marie-christine.cazals@orange.fr

Unapei : Nelly Stul – 01.44.85.50.83 - n.stul@unapei.org

Contact presse Handéo :

Alexandre Perdriau – 01.43.12.19.29 – alexandre.perdriau@handeo.fr